

Concours

Affiche 5ème festival français de jonglerie et de nouveau cirque

Bonjour,

L'association Par Haz'Art lance un concours pour la réalisation de l'affiche de la **5ème convention française de jonglerie**, également appelée : « **5ème festival français de jonglerie et de nouveau cirque** ». Elle se déroulera à Toulouse du 10 au 15 juillet 2012.

Notre priorité est que cette affiche puisse **toucher tout le monde**, c'est à dire aussi bien des grands-parents que des jongleurs. Elle doit véhiculer les idées suivantes : rencontre, partage, convivialité, et dans l'idéal, refléter au mieux ce à quoi peut ressembler une convention de jonglerie. En effet, le terme « convention » n'est encore bien compris du grand public, c'est pourquoi le visuel de l'affiche doit traduire ce terme.

Qu'est-ce qu'une convention de jonglerie ?

Et bien c'est un festival qui rassemble des amateurs et des professionnels autour du thème de la jonglerie, mais aussi et surtout, qui est ouvert à tous, qu'on soit jongleur ou non.

Cette affiche doit pouvoir attirer la curiosité du public et le rendre « acteur » de la communication et de l'évènement.

Ce concours est ouvert à toutes les techniques artistiques, formes et supports.

Pour vous faire une petite culture jonglistique en quelques minutes :

<http://www.parhazart.org/> : site de l'association Par Haz'Art, organisateur de la 5ème convention.

<http://www.afj.asso.fr/> : site de l'Association Française de Jonglerie, qui soutient et aide à l'organisation des conventions françaises, et qui en est à l'origine.

<http://ejc2012.org/> : site de la Convention Européenne de Jonglerie de 2012.

Vous pouvez également visiter les différents sites internet des précédentes éditions de Conventions Françaises.

Éléments à faire apparaître sur l'affiche :

- Le nom de l'évènement : « Boudu La Jongle accueille : le 5ème festival français de jonglerie et de nouveau cirque ».
- Les dates et lieu : du 10 au 15 juillet, sur la zone verte des Argoulets à Toulouse.
- Les coordonnées : www.parhazart.org et 05 61 80 25 49.
- Prévoir un bandeau pour les partenaires.
- La signature du candidat.

Quelques mots clés :

cirque, jonglerie, partage, convivialité, mixité, accessibilité, rêve, extra-ordinaire, rencontre.

Date de retour du projet :

Vos projets doivent être rendu pour le **23 janvier 2012** sous format papier ou fichier informatique.

Association Par Haz'Art
La Grainerie
61 rue Saint-Jean
31130 BALMA

ou parhazart@gmail.com (veillez à ce que le fichier soit exploitable : .jpeg ou .pdf).

Merci de faire figurer vos noms, prénoms, adresse, mail, téléphone.

Le Conseil d'Administration de l'association Par Haz'Art se réunira dans la semaine du 23 au 28 janvier afin de pré-sélectionner 10 projets.

A la suite de cette réunion, tous les candidats recevront une réponse par mail.

Les 10 pré-sélectionnés auront donc jusqu'au 10 février pour finaliser leurs projets.

Le nom du vainqueur sera donné dans la première semaine de février.

Règlement :

Le candidat s'engage à respecter la réglementation en vigueur quant à la reproduction et l'exploitation d'œuvres et/ou de supports propriétés d'un tiers. Il s'engage à proposer une œuvre **originale**, c'est à dire qu'elle doit porter l'empreinte de l'artiste qui la réalise et en aucun cas utiliser des éléments appartenant à l'œuvre d'un tiers.

L'association Par Haz'Art décline toute responsabilité en cas de non-respect par le candidat de cette clause et en cas de litige éventuel.

Le gagnant s'engage à céder gratuitement les droits d'auteur et de la propriété intellectuelle à l'association Par Haz'Art.

L'association Par Haz'Art s'engage à ne pas exploiter, ni diffuser ultérieurement les projets non sélectionnés, sauf en cas d'accord préalable de leur auteur.

Les 10 projets pré-sélectionnés seront exposés lors de la Convention Française de Jonglerie, sauf en cas de refus de la part du candidat.

En participant à ce concours, le candidat en accepte les conditions et la réglementation énoncées ci-dessus.

Contraintes :

Le projet de chaque candidat doit être décliné sous trois supports :

- Une affiche : format A2, A3 ou A4 ;
- Un dépliant : format A4 avec deux plis parallèles (Recto/Verso) ;
- Un flyer : format A6 (Recto/Verso).

Exploitation de l'œuvre :

Le visuel de l'affiche sera utilisé pour la réalisation de flyers de la convention, ainsi que sur le site internet de l'association.

L'affiche ira du format A6 à du 120x170cm.

Ces supports seront diffusés en France ainsi qu'en Espagne et en Angleterre, dans les réseaux suivants : jongleurs (associations), lieux culturels (théâtres, MJC, salles de spectacles...), cirque (école de cirque).

Ils seront également distribués au public car il représente sa destination première.

Enfin, ce visuel pourra être exploité par des médias du type presse et/ou magazine.

Ils seront diffusés pour une durée allant du jour de la réception des supports après l'impression jusqu'à la fin de la convention.

Récompenses :

L'association Par Haz'Art offrira à chacun des 10 candidats retenus un pass semaine pour la convention française de jonglerie (ce pass comprend l'accès au site, au camping, au douche, aux spectacles, au petit déjeuner).

Le vainqueur se verra attribuer la somme de 200 euros, ainsi que deux pass semaine pour la convention française de jonglerie.

Le mot de la fin :

Nous vous souhaitons beaucoup de créativité et d'imagination.

Jonglistiquement

Laurie Velluet
Association Par Haz'Art
www.parhazart.org

laurievelluetpha@gmail.com
05 61 80 25 49